Royaume du Maroc Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger



الــمملكة المـــغربــ وزارلة الشــؤون الخـ والتعـــلون الإفــريق

رخصة الكترونية للسفر الى المغرب

Autorisation Electronique de voyage au Maroc Electronic Travel Authorization to Morocco

## **AEVM**

BERETE الاسم العائلي : Nom:

Family name

**MOUHAMAD** الاسم الشخصبي Prnom:

First name

28-06-2002 تاريخ الإزدياد Date de naissance :

Birth date

رقم جواز السفر: 000512634 Numéro de Passeport :

Passport n

البلد الذي سلم جو از السفر: **GUINEE** Pays ayant délivré le passeport :

Issued by country

N° Autorisation Electronique GIN-M-010921-131468 رقم رخصة السفر إلى المغرب:

de Voyage au Maroc:

N° of travel authorization to Morocco

ر خصة صالحة لغابة Autorisation valable jusqu'au : Authorization valid until 16-11-2021

Votre Autorisation Électronique de Voyage au Maroc « AEVM » est validée. Vous êtes donc autorisé à voyager au Maroc avant le 16-11-2021

Les AEVM sont valables pour une seule entrée au Maroc.

Vous pouvez séjourner au Maroc jusqu'à 90 jours maximum.

Les personnes vous accompagnant devront disposer chacune de son AEVM.

Les AEVM vous seront demandées au moment de l'enregistrement au départ et à l'arrivée au

Maroc. Veuillez les imprimer et les garder avec vous lors de votre voyage au Maroc.

Vous devez également être munis des passeports ayant servi aux demandes des AEVM.

En cas de changement d'un passeport, la demande de l'AEVM doit être renouvelée.

Une AEVM approuvée ne garantit pas l'admission au territoire du Royaume du Maroc.

Des pièces justificatives supplémentaires pourraient vous être demandées à votre arrivée.